

Cergy-Pontoise, le 26 septembre

L'université autrement : l'UCP partenaire des entreprises

Le 29 août, Geneviève Fioraso, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, a annoncé la création du comité consultatif Sup'Emploi dont l'objectif est de réduire l'écart entre les besoins des entreprises et la formation des jeunes. Depuis sa création, en 1991, l'université de Cergy-Pontoise (UCP) place les relations-entreprises au cœur de ses priorités. En phase avec son milieu socio-économique, l'UCP propose des formations adaptées aux exigences des entreprises et favorise ainsi l'insertion professionnelle de ses étudiants. Chaque jour, grâce à des acteurs impliqués et à de nombreuses initiatives, l'UCP est un partenaire mobilisé chaque jour pour l'emploi, la compétitivité et l'innovation.

Engagée dans une politique de formation tout au long de la vie, l'UCP développe et structure ses relations-entreprises. La diversité des profils recrutés étant essentielle à l'innovation, l'université est devenue un partenaire privilégié des entreprises en répondant à leurs besoins avec des formations adaptées. L'évolution constante de l'environnement économique et des nouvelles technologies ne leur permet pas toujours d'envisager dès aujourd'hui une partie des métiers de demain. Les entreprises trouvent alors à l'UCP les compétences nécessaires pour construire les formations complémentaires ou nouvelles qui viendront nourrir la vie professionnelle de leurs collaborateurs et futurs salariés.

Les entreprises au cœur des initiatives de l'UCP

La **Fondation UCP** a été créée en 2010 afin de resserrer les liens, sous le mode du mécénat, avec le monde socio-économique. Grâce aux 2.7 millions d'euros de fonds levés, la Fondation finance des bourses d'études avec mentorat et des chaires partenariales¹ permettant à l'UCP et aux entreprises de développer conjointement des activités de recherche et de formation autour de thématiques communes. Djamel Dilem est l'un des 50 étudiants ayant bénéficié d'une bourse depuis 2010. Dans un souci d'intégration des jeunes de milieux défavorisés aux métiers d'encadrement, la fondation Ratp, et le mentor désigné au sein de l'entreprise, l'a soutenu en 2012 durant son master 2 Exploitation et développement de réseaux de transports publics.

¹ 4 chaires partenariales en cours : Constructions, matériaux et innovations, Gestion des risques et financement des PME, Éco-quartiers, Droit et éthique des affaires.

3 chaires en projet : Biomatériaux pour la santé, Droit et sécurité financière, Le sens des mots dire et écrire



Le **speed meeting**, qui se déroule en novembre depuis 3 ans, favorise la relation entre étudiants et recruteurs. Plus de 600 étudiants et jeunes diplômés à la recherche d'un stage ou emploi démarchent directement 80 entreprises du territoire. « *Chaque étudiant a 8 minutes pour présenter son projet et convaincre l'entreprise de le recruter. Les entreprises, quant à elles, promeuvent leur activité et repèrent les profils correspondants à leurs besoins* », précise François Germinet, président de l'UCP.

La **recherche partenariale** privilégie quant à elle le rapprochement d'expertises entre l'UCP et les entreprises pour produire, grâce à un savoir-faire unique, de nouvelles connaissances qui répondent à des objectifs d'innovation et de développement dans un domaine précis. « *Les plateformes technologiques² sont emblématiques de cette volonté de rapprochement. Elles fédèrent, dans différents domaines des chercheurs, des équipements et des technologies qu'elles mettent à la disposition des entreprises sous forme de prestations de service* », détaille François Germinet.

Des formations en phase avec les enjeux socio-économiques présents et à venir

La relation-entreprise comprend le développement de la **formation tout au long de la vie**, tant des salariés en poste, que des demandeurs d'emploi ou diplômés. Pour ces derniers le **Rézo UCP**, réseau des anciens et actuels étudiants, permet de garder le contact avec ceux qui feront l'entreprise de demain et qui auront besoin de mettre à jour leurs connaissances dans le futur.

Dans sa ferme volonté de professionnalisation, l'UCP met également l'accent sur **l'apprentissage**. « *L'apprentissage représente 10% de nos étudiants et 60% de nos formations professionnelles. Se former par l'apprentissage est assurément un vecteur de bonne insertion professionnelle et nous en avons pleinement conscience. C'est pourquoi nous continuerons à le développer* », précise Annie Bellier, vice-présidente chargée de la professionnalisation et des relations avec les entreprises.

Dans un souci d'égalité des chances le **DU Création d'entreprise** a été créé en 2010. Cette formation, qui associe une approche globale des compétences et un suivi personnalisé, intègre le porteur de projet dans un dispositif qui lui donne toutes les chances de réussir sa création d'entreprise en l'accompagnant tout au long de sa démarche. C'est grâce à cette formation que, par exemple, Sara Coulibaly a développé son entreprise de confection de chaussures vendus sur internet, My Miry³.

Dès la rentrée 2014, l'UCP mettra également en place des **formations de filières courtes**, afin de pallier aux besoins de certains secteurs qui connaissent une pénurie de recrutement de Bac+2 et Bac+3. Les étudiants, souvent issus de bacs technologiques et professionnels, seront repérés dès la Toussaint et pourront suivre de nouvelles filières en apprentissage avec des branches métiers, comme le secteur bancaire, qui les suivront jusqu'à la licence professionnelle.

² Les plateformes technologiques répondent à des enjeux socio-économiques : santé/bien-être (PetLab et Cosmétomique), culture (Patrimex), transmission des savoirs (TechEduLab), développement de matériaux innovants (Institut des matériaux)

³ Communiqué de presse : <http://www.u-cergy.fr/fr/service-communication/espace-presse/communiques-et-dossiers-de-presse-2013/sara-coulibaly-titulaire-du-du-creation-d-entreprise-de-l-ucp-cree-my-miry.html>